

Droit



Master Professionnel en Droits de l'Homme et Droit Humanitaire

1. Objectifs de la formation :

Cette spécialité s'attache à former des spécialistes de haut niveau en Droit de l'homme et en droit humanitaire. De manière concrète, cette spécialité vise à former des cadres dans le domaine humanitaire international notamment dans le domaine des actions humanitaires et plus spécialement dans les domaines touchant la promotion des droits de l'homme.

2. Perspectives professionnelles du parcours :

Ce Master a comme vocation la promotion du secteur international humanitaire en permettant toutes sortes de coordination internationale en matière de protection des droits humains dans un cadre international notamment à travers le rôle des institutions internationales ou des ONG ou tout autre acteur dans la scène internationale.

Les étudiants diplômés du Master peuvent s'orienter vers des institutions internationales spécialisées ou des organisations non gouvernementales pour y assurer des fonctions administratives ou des missions humanitaires au sein d'organismes spécialisés, et ce, en tant que juristes internationalistes ; permettant ainsi une meilleure coopération dans le développement du secteur humanitaire.

Cette formation permettra également aux étudiants de s'investir dans des opérations humanitaires en tant que membres actifs tant au niveau d'organisations internationales publiques, que dans des organisations non gouvernementales privées tout en ayant une vision spécialisée du secteur humanitaire au vu du droit international et ce, afin de répondre aux exigences du développement des droits humains.

3. Conditions d'accès :

Le Master Professionnel en Droit de l'homme et droit humanitaire est ouvert aux titulaires d'une licence en droit public, d'une licence en relations internationales ou en science politique.